

Suppression de postes, heures supplémentaires : la fatigue des directeurs d'établissements à Caen

Le syndicat des directeurs de lycées et collèges, le SNPDEN, a réuni une centaine de personnes devant le rectorat de Caen (Calvados) contre la suppression de postes en Normandie.



Mercredi 3 février 2021, des directeurs de collèges et lycées de Caen étaient réunis devant le Rectorat à l'appel du syndicat SNPDEN. (©MR/Liberté le Bonhomme libre)

Publié le 3 Fév 21 à 18:04

« Comment pouvons-nous préparer la rentrée 2021-2022 sereinement ? » C'est la question que se posent des chefs d'établissements de lycée et collège de Normandie. Une centaine était réunie mercredi 3 février 2021 en fin de matinée devant **le rectorat de Caen (Calvados)**. Des représentants ont été reçus par le secrétaire général de l'Académie et le directeur de cabinet de la rectrice.

« Moins de postes, plus d'heures supplémentaires »

La motivation de leur rassemblement est la suppression de « 150 postes de personnels enseignants en Normandie », explique Hugues Broustail, secrétaire académique du syndicat des personnels de direction le SNPEN et principal du collège Dunois à Caen. Face à ces

suppressions de moyens, « on nous injecte l'équivalent de 65 postes en heures supplémentaires ».

À lire aussi

La rentrée 2021 s'annonce compliquée dans un contexte sanitaire qui n'arrange rien.

Nous avons une accumulation du travail et de la fatigue depuis le mois de mars où on s'adapte sans cesse aux nouvelles directives.

« Nous affrontons la tempête »

Les directeurs d'établissements souhaiteraient mieux encadrer leurs élèves mais ces suppressions de postes signifient pour eux : « moins de travail en groupe, d'accompagnement spécialisé et plus de personnels enseignants à cheval sur deux établissements », continue Hugues Broustail.

Les personnels de direction se sentent seuls. Nous affrontons la tempête en espérant que le bateau tienne encore.

Hugues Broustail

Du dialogue et des entretiens avec le Rectorat

Leur rencontre avec le secrétaire général de l'Académie s'est soldée par des entretiens qui se dérouleront en mai et juin « et qui permettront de faire remonter des difficultés spécifiques dans les établissements et espérer plus de moyens. Mais bon la contrainte budgétaire est toujours présente », explique Hugues Broustail.

Tout au long de l'année, environ toutes les cinq semaines, une instance de concertation se tient avec des représentants de l'Académie et les représentants syndicaux pour discuter des questions qui préoccupent les chefs d'établissements.

Partagez